

# Compte-rendu du Conseil d'Administration du Collège Camus

**Mardi 21 mai 2024**

**18h00 salle Rosa Parks**

## Etaient présents :

M. Lhommeau-Retailleau, principal

Mme Ancarno, Principale-adjointe

M. Kaminska, gestionnaire

Mme Delafosse agente comptable

Mme Gace, conseillère principale d'éducation

Représentants des enseignants : M. Midaven, M. Nghien, Mme Guillaume, Mme Apakian, M Deruet, Mme Sauron, Mme Fratoni

## Représentants de Parents d'élèves :

API : Mme Pérès, Mme Fargetton, Mme Nouzeilles, M Matéus,  
PEEP : Mme Vazeille

FCPE : Mme Robelin

Représentants des personnels techniques : Mme Pezavant

Représentants des élèves : M. Thomas, M. De Maublanc

Représentant des collectivités territoriales : M. Revillon

Mme Fargetton est arrivée à 18h35, donc 20 votants jusqu'à 18h35 puis 21 ensuite

La séance est ouverte à 18h08, quorum atteint.

Mme Pérès est désignée secrétaire de séance.

## [1 Compte-rendu du C.A. du 05/02/24 \(pour vote\)](#)

**Adoption du compte-rendu à l'unanimité.**

## [2 Compte Financier](#)

Présentation des objectifs du compte financier.

Excédent sur le domaine des activités pédagogiques et dans le domaine de l'administration logistique.

Au bilan :

Dépenses : 187 976,52€

Produits : 275 500,45€

Résultat positif : 87 523,93€

Le Collège Albert Camus dégage une capacité d'autofinancement de 89 372,54€ au 31 décembre 2023, et le fonds de roulement s'établit à 136 746,16€.

Les ressources de l'établissement ont été suffisantes pour assurer le bon fonctionnement du collège. Le niveau de fonds de roulement est tout à fait satisfaisant. Du fait de la complexité d'utilisation du nouveau logiciel de comptabilité OPALE, des erreurs se sont produites, justifiant le résultat excédentaire de l'exercice. Le Titre de Recette de la dotation globale de fonctionnement 2024 d'un montant de 88 317,09€ a été pris en charge sur l'exercice 2023. L'assistance informatique nationale n'a pas été en mesure de rectifier le problème.

**Adoption du compte financier à l'unanimité, sans observation.**

### 3 Compte Financier - Affectation du résultat

Affectation du résultat de 87 523,93€ sur un compte de réserve unique.

**Adoption de l'affectation du résultat du compte financier à l'unanimité.**

### 4 Règlement du Fonds social

Principale action du Fonds social : subventions permettant surtout d'aider les familles pour les voyages. 10 enfants aidés sur l'exercice échu.

**Reconduction du règlement adoptée à l'unanimité.**

### 5 Répartition du crédit pédagogique

Crédits d'état attribués pour l'achat des manuels scolaires, des cartes de collégien et des frais de reprographie.

**Ventilation adoptée à l'unanimité.**

### 6 DBM (pour vote)

Décision budgétaire modificative pour 1806,42€ pour ouvrir les crédits pédagogiques au budget (1700 euros cartes des collégiens, 106,42 euros droits de reprographie).

**Adopté à l'unanimité**

### 7 Ventilation de la DHG pour l'année 2024-2025 (pour vote)

La Réforme *Le Choc des savoirs* est à l'origine de grands changements.

Elle impacte les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup> dès septembre 2024, puis les 4<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup> à la rentrée 2025.

Les élèves seront répartis en trois groupes de niveaux : élèves performants, moyens, ou en difficulté. Ces derniers ne devront pas être plus de quinze par groupe.

Un élève pourra changer de groupe jusqu'à deux fois dans l'année, mais ce devrait être marginal.

La réforme offre la possibilité par dérogation de maintenir les élèves en groupe classe pendant une durée n'excédant pas dix semaines. Le collège Camus saisit cette option et les groupes seront mis en place sur 26 semaines et pas 36. Cela permet de réaffecter des heures de cours pour d'autres enseignements, et aussi de laisser les élèves et les enseignants débiter l'année scolaire en groupe classe.

Le travail en groupes de niveaux impose d'aligner les emplois du temps des classes. Les équipes doivent déterminer des stratégies pour permettre une progression commune. Les objectifs sont communs aux trois niveaux différents mais les méthodes et les degrés d'approfondissement divergent.

Les évaluations nationales de 6<sup>e</sup> de septembre 2023 ont démontré que le niveau au Collège Camus est nettement supérieur à la moyenne nationale. Très peu d'élèves sont en grande difficulté et la mise en place de la réforme se fait à moyens réduits. Les élèves devraient être en classe entière du 02/09 au 18/11.

En 6<sup>e</sup> il y aura 5 classes de 30 élèves et 7 groupes de niveaux (3 groupes en 6A et 6B et 4 groupes en 6C-6D-6E)

En 5<sup>e</sup> il y aura 6 classes, 168 élèves, et 7 groupes de niveaux (3 groupes en 5A, 5B et 5C, et 4 groupes en 5D-5E et 5F)

Le Principal présente la ventilation des moyens dans toutes les matières.

Malgré la mise en application de la réforme, les dispositifs de dédoublement suivants ont pu être maintenus :

- Français et mathématiques en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>
- Anglais en 5<sup>e</sup>
- SVT-Physique/Chimie en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

23 élèves sont candidats pour l'italien LV2 en 5<sup>e</sup>. Seuls 4 groupes seront donc créés en espagnol, et il y aura une classe de germanistes.

Les professeurs titulaires absorberont les heures supplémentaires en français, mathématiques, anglais, Arts plastiques et Education musicale. Pour ces matières, nul besoin de faire appel à des externes.

En espagnol : 12,5h seront prises en charges par un externe

En italien : Mme Cattuci, externe, fera les 10h nécessaires

En allemand : le professeur complète son temps au lycée

En SVT : 6h par un professeur externe

En physique : 6h par un professeur externe

En EPS : 6h par un professeur externe.

En EPS : deux groupes de natation/savoir nager seront prévus en 6<sup>e</sup>. Les cours se feront systématiquement en présence de deux professeurs. C'est dorénavant une obligation légale.

Le dispositif *Devoirs faits* est maintenu pour les 6<sup>e</sup> et est pris sur la dotation du PACTE

**Ventilation adoptée à l'unanimité.**

## [8 Informations diverses](#)

ULIS : arrivée de Mme Gervasoni - personne dédiée

Vote d'un projet de fonctionnement pour cette ULIS après présentation du détail en séance avec le détail

**Adopté à l'unanimité**

M Conejero infirmier sera basé à temps plein au collège à compter de septembre 2024 tout en s'occupant aussi des écoles voisines.

## [9 Questions diverses](#)

**Pas de questions diverses.**

Fin de la séance à 19h19

Le président de séance

M. Lhommeau-Retailleau

Le secrétaire de séance

Mme Pérès

